



Traité Troumot

Michna 4 - Chapitre 8

יין של תרומה שנתגלה, יישפך; ואין צורך לומר, של חולין.
שלושה משקין אסורין משום גילוי המים, והיין, והחלב; ושאר כל
המשקין, מותרין. כמה ישהו, ויהו אסורין כדי שייצא הרחש
ממקום קרוב, וישתה.

Du vin de térouma qui resté découvert, on doit le jeter et, à plus forte raison, du vin profane. Trois liquides deviennent interdits s'ils sont restés découverts (sans surveillance ou de nuit) : l'eau, le vin et le lait. Tous les autres liquides restent permis. Combien de temps faut-il qu'ils restent découverts pour devenir interdits ? Le temps qu'il faille pour que le reptile sorte d'un endroit proche et en boive.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions